

COMMUNIQUE

Augmentation de capital par incorporation de réserves libres et émission d'actions nouvelles gratuites de BANK OF AFRICA – BURKINA FASO

Lors de l'Assemblée Générale Mixte - Ordinaire et Extraordinaire - du 5 avril 2013, les Actionnaires de la BANK OF AFRICA - BURKINA FASO (BOA-BURKINA FASO) ont décidé d'augmenter le capital social de la Banque, actuellement de huit milliards (8 000 000 000) FCFA, pour le porter à dix milliards (10 000 000 000) FCFA, par incorporation audit capital d'une somme de deux milliards (2 000 000 000) FCFA prélevée sur le poste « Report à nouveau » de la Banque, par la création de deux cent mille (200 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix mille (10 000) FCFA chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires actuels à raison d'une (1) action nouvelle de type B pour quatre (4) actions anciennes de type A (actions à droit de vote double) ou de type B (actions à droit de vote simple).

Les actions nouvelles ainsi créées seront assujetties à toutes les dispositions légales et statutaires et seront assimilées aux actions anciennes.

La date de jouissance de ces actions nouvelles est fixée au **1^{er} janvier 2013**.

Les titres formant rompus seront rachetés en espèces par le Compte de Liquidité de BOA-BURKINA FASO. Le prix d'un rompu sera calculé sur la base du cours coté de l'action à la BRVM le **mercredi 12 juin 2013**. Au regard de la quantité de titres détenus à la date de fermeture du registre, les actionnaires recevront autant d'actions nouvelles que de multiples de 4 actions anciennes détenues.

L'opération d'attribution gratuite ne donnera pas lieu à la cotation de droit.

.../...

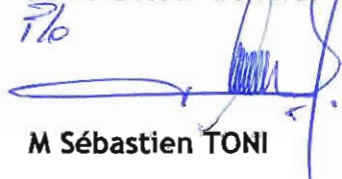
Les modalités de cette augmentation de capital par incorporation de réserves sont ci-après décrites :

- ✓ Emetteur : BANK OF AFRICA - BURKINA FASO
- ✓ Particularité : Création d'actions nouvelles
- ✓ Mode de placement : Attribution gratuite
- ✓ Capital actuel : 8 000 000 000 FCFA
- ✓ Montant de l'émission : 2 000 000 000 FCFA
- ✓ Valeur nominale des actions : 10 000 FCFA
- ✓ Nombre d'actions anciennes : 800 000
- ✓ Nombre d'actions nouvelles : 200 000
- ✓ Parité de distribution : 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes ;
les rompus seront rachetés par le Compte de Liquidité BOA-BURKINA FASO à la valeur théorique du droit d'attribution calculé sur la base du dernier cours coté de l'action à la BRVM à la date précédant la cotation ex-droit
- ✓ Date de jouissance : 1^{er} janvier 2013 ; les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013
- ✓ Date de fermeture du registre des actionnaires : **17 juin 2013**
- ✓ Personnes concernées : tout actionnaire détenteur des titres à la date de fermeture du registre le **17 juin 2013**.

La BOA-BURKINA FASO remercie tous ses actionnaires ainsi que l'ensemble des investisseurs du marché financier régional pour l'intérêt manifesté à ses actions.

Fait à Ouagadougou, le 3 juin 2013

Le Directeur Général

7/6

M Sébastien TONI

